

# Règlement particulier - Annexe N° 05

SAISON 2020

## Critérium National

## Trophée Damien HÉBERT

25-26 Avril Montluçon

Bassin de 50 mètres – 8 Couloirs

### 1 Catégorie concernée

- ✓ Minime (12-13 ans)

### 2 Modalités de sélection et conditions de participation

- ✓ Avoir nagé au cours de la saison 2020 au moins 5 épreuves de qualification (50 SF - 50 BI - 100 IS - 400 SF - 800 SF) à l'occasion d'une compétition départementale, régionale ou nationale inscrites au calendrier officiel de la FFESSM dans sa catégorie d'âge et de sexe
- ✓ Sélections des 32 premiers nageurs, par sexe, au cumul des points attribués dans les 5 épreuves (classement établi sur la base du classement numérique national IntraNap mis à jour à l'issue du dernier week-end du mois de mars 2020)

Rappel : Contre-indication médicale à la pratique des épreuves en immersion (100 IS) :

- ✓ Certificat médical de contre-indication envoyé par le président du club du nageur au président de la commission nationale avant le 31 décembre de la saison sportive considérée
- ✓ Quand tel est le cas, le sportif se voit attribuer 0 point à l'épreuve

**Liste des Minimes sélectionnés communiquée au plus tard le 1<sup>er</sup> mercredi suivant la date limite des Championnat Régionaux de la saison en cours à minuit.**

### 3 Matériel

- ✓ Bi-palmes :
  - Palmes du commerce, non modifiées, en caoutchouc naturel ou synthétique ou en polymère sans présence de composite (fibres de verre, de kevlar ou de carbone)
  - Longueur : 760 mm maximum
  - Largeur : 250 mm maximum
- ✓ Mono-palme :
  - Palme plate exclusivement (ailettes ou structures rajoutées sur les faces et les côtés de la voilure non autorisées)
  - Hauteur du chausson : 90 mm maximum (mesure avec gabarit)
- ✓ Combinaison : non autorisée

Ce règlement matériel s'applique pour toutes les compétitions minimales quel que soit le niveau (local, départemental, régional, inter-régional ou national) par soucis d'équité (accès au matériel et comparaison des résultats) et de protection (prévention des risques de pathologies à moyen terme).

### 4 Programme

- ✓ 2 jours de compétition
- ✓ Programme intégré à celui du Championnat National N2 (cadet - junior - sénior)
- ✓ Echauffement commun Championnat National N2 et Trophée Damien HEBERT.

## Règlement particulier - Annexe N° 05

### SAISON 2020

Session 1 (J1 Matin)	Session 2 (J1 A-Midi)	Session 3 (J2 Matin)	Session 4 (J2 A-Midi)
50 BI Minimes G	50 SF Minimes F	50 BI Minimes F	50 SF Minimes G
50 BI H	50 SF F	50 BI F	50 SF H
200 SF F	100 SF H	200 SF H	100 SF F
800 SF Minimes F	800 SF F	800 SF Minimes F	800 SF H
400 SF Minimes G	400 BI H	400 SF Minimes G	400 BI F
400 SF H	100 BI F	400 SF F	100 BI H
400 IS F	100 IS Minimes G	400 IS H	100 IS Minimes F
50 AP H	100 IS H	50 AP F	100 IS F
200 BI F	4x100 SF Mixte Minimes	200 BI H	4x100 SF Mixte Jeunes

## 5 Organisation

### 5.1-Epreuves individuelles

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés sur la base de la meilleure performance (classement numérique national IntraNap) de la saison dans l'épreuve considérée de chaque nageur
- ✓ Pas de finales

### 5.2-Relais 4x100 SF

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés par l'inscription des clubs sur IntraNap.

## 6 Engagements

### 6.1-Epreuves individuelles

- ✓ Engagement(s) au choix du nageur parmi les 5 épreuves du programme
- ✓ Seuls les sportifs engagés dans les 5 épreuves concourent pour le Trophée Damien HÉBERT

### 6.2-Relais de club (conditions à satisfaire)

- ✓ Les relais mixtes sont composés de 2 hommes et 2 femmes du même club de la catégorie concernée. L'ordre de départ est indifférent.  
Relais Minimes : 2 Jeunes Filles et 2 Jeunes Hommes de catégorie Minime et/ou surclassé Minime

## 7 Classement et protocole des récompenses

- ✓ Vainqueur du Trophée Damien HÉBERT : nageur qui obtient le plus de points au classement général établi, par sexe, au cumul des points de la table de cotation obtenu par chaque nageur dans les 5 épreuves.

### 7.1-Récompenses

Par sexe et par épreuve :

- ✓ Podium
- ✓ Remise de médailles

Classement général

- ✓ Podium
- ✓ Remise du trophée Damien HÉBERT

S'effectue à l'issue des podiums de chaque épreuve individuelle et de relais